

P1D – le 7/12/2015

**Inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de
directeurs d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée**

Référence : Note de service P1D du 30/11/2015

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sonia DEMATTÉ (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative l'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.

Attention :

La notice d'inscription dûment complétée et signée devra être transmise au supérieur hiérarchique en **double exemplaire pour le lundi 4 janvier 2016**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le 12 janvier 2016**.

Les candidats joindront pour chaque dossier 2 enveloppes timbrées au tarif urgent, libellées à leur adresse.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré - Moyens - RH

Avignon, le 30 novembre 2015

**Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)**

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Sonia DEMATTÉ

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75

Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et
les professeurs des écoles spécialisées

s/c Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

**Objet: Inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'établissement
d'éducation adaptée et spécialisée institués par le décret n°74-388 du 08/05/1974.**

Références : Décret n°74-388 du 08/05/1974 (B.O du 23/05/1974)
Circulaire ministérielle n°75-006 du 06/01/1975 (B.O du 09/01/1975)

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les modalités d'inscription sur les listes d'aptitude
aux emplois de direction :

- Ecole élémentaire spécialisée
- Ecole comportant au moins trois classes spécialisées et Ecole d'éducation spéciale,
- Centre médico-psychopédagogique.

I – Conditions exigées

Peuvent être inscrits aux emplois de :

- *Directeur d'école comportant au moins trois classes spécialisées et/ou de centre
médico-psychopédagogique*, les instituteurs et professeurs des écoles :
 - âgés de trente ans au moins,
 - titulaire du diplôme de directeur d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) ou à défaut du DDEAS, justifiant d'au moins huit années de services effectifs dont cinq années dans l'enseignement spécial en qualité d'instituteur et/ou professeur des écoles et titulaire du CAPA-SH. S'agissant de la direction de CMPP, l'option G du CAPA-SH est requise.

II – Candidatures

La liste d'aptitude est annuelle. Les candidats doivent remplir en deux exemplaires la notice d'inscription **au plus tard pour le lundi 4 janvier 2016** à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription chargé de les remettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pôle 1^{er} degré – bureau du mouvement – **avant le mardi 12 janvier 2016**.

Les candidats à plusieurs emplois rempliront deux notices pour chaque emploi sollicité, **et joindront pour chaque dossier 2 enveloppes timbrées au tarif urgent, libellées à leur adresse**.

Les candidats prennent l'engagement d'accepter le poste qui leur sera éventuellement attribué, sous réserve qu'il soit situé dans le département d'origine.

III Les entretiens

Tous les candidats seront convoqués devant la commission académique chargée de proposer les inscriptions sur la liste d'aptitude aux emplois de directeur d'établissement adaptée et spécialisée au titre de l'année scolaire 2016/2017.

signé

Dominique BECK

RECTORAT DIEC 3.04
Dossier suivi par :
Françoise TAVERNIER
☎ : 04 42 91 72 12
☎ : 04 42 38 73 45

**LISTE D'APTITUDE AUX EMPLOIS
DE DIRECTEURS
D'ETABLISSEMENT D'EDUCATION
ADAPTEE ET SPECIALISEE**

ETAT DES POSTES VACANTS RENTREE 2016/2017

DEPARTEMENT : VAUCLUSE

CATEGORIES D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOI A POURVOIR	NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT
Néant		

**NOTICE DE CANDIDATURE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR SPECIALISE
RENTREE SCOLAIRE 2016**

DEPARTEMENT : VAUCLUSE

Choix de la spécialité :

- (a) 1 - Ecole élémentaire spécialisée
 (a) 2 - Ecole comportant au moins 3 classes spécialisées et Ecole d'Education spéciale
 (a) 3 - Centre médico-psychopédagogique

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

NOM - PRENOM :

NOM de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

ETAT CIVIL (b) : Célibataire – Marié(e) – Veuf - Veuve – Divorcé(e)

Nombre d'enfant(s) à charge et date(s) de naissance :

Adresse personnelle pour envoi de la convocation **(f) :**

..... N° Portable :

Mail : Conjoint(e) : Profession

Poste actuel: (Adresse, Téléphone, fax de l'établissement, la classe où le service est assuré).

Date d'installation dans le poste :/...../.....

EN QUALITE DE (b) : Chargé d'Ecole – Adjoint – Directeur d'école

Date d'entrée à l'Ecole normale ou I.U.F.M. :/...../..... Date de sortie :/...../.....

DIPLOMES (c): B.E B.S.....

B.E.P.C BAC.....

D.D.E.A.S

AUTRES (d).....

TITRES: C.F.E.N..... C.A.P.....

D.E.S.I..... D.P.P.E

C.A.E.A.A. ou C.A.F.I.M.F.....

C.A.E.I. ou C.A.P.S.A.I.S ou C.A.P.A-SH..... Option.....

Ancienneté de Services au 31 décembre dernier (e) :ans.....mois.....jours

Echelon au 31 décembre dernier: Ancienneté dans l'échelon :ans.....mois.....jours

2 dernières notes d'inspection :/ 20 date :

...../ 20 date :

- (a) mettre une croix dans la case correspondante à l'emploi sollicité
(b) encadrer en rouge la mention choisie
(c) encadrer en rouge la mention choisie et ajouter la date d'obtention
(d) énumérer en précisant la date d'obtention
(e) service de remplaçant : stagiaire – titulaire
(f) joindre 2 enveloppes timbrées, libellées à vos nom et adresse

ETAT DES SERVICES : (stagiaire-titulaire)

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION	FONCTIONS EXERCEES	Période du..... Au..... inclus	Durée		
			ans	mois	jours
2/4					

DIRECTIONS D'ECOLES successivement assurées :

Dates	nbres de classes	Nom de l'école	localité
du au			
du au			
du au			
du au			
du au			

Avez-vous déjà été candidat(e) à une ou des sessions précédentes ?

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

.....
.....

VŒUX D'AFFECTATION : (à titre indicatif)

-
-
-
-
-
-

ENGAGEMENT :

Je m'engage à accepter le poste qui me sera éventuellement proposé sous réserve qu'il soit situé dans mon département d'exercice (département d'origine).

A, le

Signature du candidat :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE,
OU DE L'INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE,
sur les aptitudes du candidat aux fonctions de direction :

1. Ponctualité :.....
Dynamisme :.....
Participation aux œuvres post et périscolaires :.....

3/4

2. Qualités de tenue, d'éducation et de caractère :.....

- Rapports avec l'administration :.....
- Rapports avec les collègues :.....
- Rapports avec les parents d'élèves :.....
- Rapports avec les élèves :.....

3. Intérêt pour le travail administratif et l'organisation :

- Aptitude à s'adapter aux règles administratives.....
.....
- Aptitude à la rédaction administrative et à l'expression orale en public
.....
- Goût pour les responsabilités
.....
- Qualités d'animateur
.....

APPRECIATION GENERALE ET CONCLUSION :

Date et signature :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE :

Date et signature :

P1D – le 07/12/2015

**Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire (DEPS)
Année scolaire 2016/2017**

Référence : Note de service P1D du 07/12/2015

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sonia DEMATTÉ (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à la formation préparant au DEPS pour l'année scolaire 2016/2017.

Attention :

Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au plus tard **pour le lundi 4 janvier 2016** à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription chargé de les remettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pôle 1^{er} degré – bureau mouvement – avant le mardi 12 janvier 2016.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré - Moyens - RH

Avignon, le 30 novembre 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
1^{er} degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription

s/c de Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA

**Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)**

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Sonia DEMATTÉ

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :

26 rue Notre Dame des 7
douleurs

**OBJET : Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologue scolaire (DEPS)
- année scolaire 2016/2017**

REFERENCE : Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 portant création du diplôme d'Etat de psychologie scolaire et arrêté du 16 janvier 1991 relatif au DEPS.
Note ministérielle du 24 octobre 2014.

Une formation de préparation au DEPS se déroulera conformément aux textes cités en référence durant l'année scolaire 2016/2017. Ce diplôme est délivré aux candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen à l'issue du cycle de formation théorique en psychologie d'une durée d'un an organisé dans le cadre des centres universitaires de formation au DEPS.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que la candidature à cette action de formation constitue un acte réfléchi dans le mesure où l'enseignant qui devient titulaire du DEPS à l'issue du stage s'engage à exercer lesdites fonctions pendant une durée de trois années consécutives.

I – Conditions de recevabilité des candidatures :

Conformément aux termes de l'article 3 du décret n°89-684 du 18 septembre 1989 modifié, je vous rappelle que pour être retenue, la candidature doit répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- être fonctionnaire titulaire d'un corps d'enseignant du premier degré,
- avoir effectué trois années de services d'enseignement dans une classe avant l'année de formation étant précisé que les services effectués en tant que « faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas pris en compte. L'appréciation des 3 années d'enseignement s'effectue au regard de l'effectivité du service en équivalent temps plein,
- justifier de l'obtention de la licence de psychologie avant l'entrée dans le cycle de formation.

.../...

II – Formation :

D'une durée d'un an, elle est assurée conjointement par l'ESPE et le département de psychologie de l'Université de rattachement.

Les candidats postulent pour le centre de formation le plus proche de leur résidence administrative. Centre de formation des enseignants de Vaucluse : Lyon

Université de Lyon II - Louis Lumière
Institut de psychologie
Département de psychologie de la santé, de l'éducation et du développement
(PSED)
5 avenue Pierre Mendès-France
69676 BRON Cedex.

NB : tout autre souhait d'affectation fait l'objet d'une demande de dérogation dûment motivée soumise à l'accord du directeur académique des services de l'éducation nationale.

III – Constitution du dossier de candidature :

Le formulaire de candidature (annexe 1) est à télécharger sur le site Internet de la direction académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>, il devra être complété par :

- une lettre de motivation argumentée,
- un CV retraçant le cursus universitaire et, le cas échéant, les formations suivies et les publications réalisées,
- un état de service (annexe 2),
- la copie de la licence de psychologie ou une attestation d'inscription à cette licence,
- la copie de votre dernier rapport d'inspection,
- une enveloppe libellée à l'adresse personnelle du candidat.

Le dossier complet devra être transmis auprès de la circonscription dont vous relevez **pour le lundi 4 janvier 2016**. A cet effet, vous voudrez bien prendre contact, dans les meilleurs délais, avec votre inspecteur de l'éducation nationale de circonscription aux fins de remplir l'avis circonstancié.

Vous voudrez bien informer le pôle 1^{er} degré de votre candidature, par mail à l'adresse suivante : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

IV – Traitement des candidatures :

1 - A l'échelon départemental

Après consultation de la commission administrative paritaire départementale, j'arrêterai les candidatures qui seront proposées à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale. Les enseignants dont la candidature a été retenue seront informés par mes services.

2 - A l'échelon ministériel

Les enseignants désignés au niveau départemental seront convoqués à un entretien professionnel effectué par le centre de formation des psychologues scolaires de l'université de Lyon. A l'issue de la commission administrative nationale qui se tiendra au cours du troisième trimestre de l'année en cours, la liste des candidats admis à suivre le cycle de formation ainsi que leur répartition dans les différents centres de formation sera arrêtée.

V – Situation administrative :

Pendant l'année du stage, l'enseignant est en activité, ses droits et obligations sont identiques à ceux détenus précédemment. Le stagiaire conserve un traitement équivalent à celui perçu à la veille de son départ en formation à l'exception des indemnités versées au titre de l'exercice de fonctions particulières.

Le départ en stage entraîne la perte du poste détenu à titre définitif. Lors de l'année de formation, l'enseignant doit impérativement participer aux opérations de mouvement et faire des vœux uniquement sur des postes de psychologue scolaire.

signé

Dominique BECK



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU
DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Année scolaire 2016/2017
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

NOM PATRONYMIQUE : Prénom :

NOM D'USAGE :

Date de naissance : Lieu :

Adresse personnelle :
.....
.....

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Sonia DEMATTÉ

N° de Téléphone personnel :

Adresse électronique :

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44

Fax
04 90 27 76 75
Mél.

Situation de famille :

Corps/ grade :

Poste actuel :

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

Diplômes : CAP Diplôme d'instituteur Diplôme d'études supérieures d'instituteur

Diplôme de professeur des écoles

Licence de psychologie en cours

délivrée le Université de

Maîtrise / Master 1 de psychologie

délivré(e) le Université de

DEA / DESS / Master 2 de psychologie

délivré le Université de

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 - 12h
13h30 - 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Durée des services effectifs d'enseignement au 1^{er} septembre de l'année d'entrée en stage :
.....

Ancienneté dans l'enseignement spécialisé :

Centre de formation demandé :

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:

Je m'engage à :

- 1) me présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat de psychologue scolaire,
- 2) exercer sur un poste de psychologue scolaire dans le département de Vaucluse pendant trois années consécutives à l'issue de l'examen.

A..... , le.....

Signature du candidat :

**DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU
DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE**

**Année scolaire 2016/2017
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**

**Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)**

ETAT DES SERVICES

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

NOM PATRONYMIQUE : Prénom :

Sibylle BORREDA
Sonia DEMATTÉ

NOM D'USAGE :

Date de naissance : Lieu :

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4**

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame des 7
douleurs

Année scolaire	Poste occupé	Observations



Pôle des élèves et des établissements

Bureau des élèves

Référence
2015

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ

Téléphone
04 90 27 76 35

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 4 décembre 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et
Inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

Objet : opération Pièces Jaunes

Réf : note de service DGESCO n°2015-167 du 20-10-2015 (Bo n°40 du 29 octobre 2015)

La prochaine édition de l'opération Pièces Jaunes, qui se déroulera du **6 janvier au 13 février 2016**, a pour objectif de collecter des fonds destinés à améliorer les conditions de vie des enfants et des adolescents hospitalisés.

Cette campagne constituant une occasion privilégiée d'une démarche pédagogique d'éducation à la citoyenneté et à la santé, le ministère et la fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France, proposent chaque année aux écoles élémentaires et aux collèges, de recevoir un dossier éducatif conçu et réalisé par Canopé.

Le dossier de cette année a pour thème : « Mastiquer, digérer, éliminer : être acteur de son corps ». Il est composé d'un livret d'exercices et d'une affiche qui invitent, de façon ludique, à adopter les bons gestes au quotidien.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : Dominique BECK

Avignon, le 8 décembre 2015

**Pôle des Examens et
Concours**

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du premier degré

S/c de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés de circonscription

Dossier suivi par
C. CARDONA
Téléphone
04 90 27 76 57
Fax
04 90 27 76 47
Mél.
corinne.cardona
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : candidature aux épreuves du CAPA-SH – session 2016

Références : - Décret N° 2004-13 du 5 janvier 2004 créant le CAPA-SH et le 2 CA-SH
- Arrêté ministériel du 5 janvier 2004 (BOEN spécial n°4 du 26 février 2004)
portant création et organisation du CAPA-SH

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le registre des inscriptions aux épreuves du CAPA-SH sera ouvert :

du lundi 14 décembre 2015 au vendredi 29 janvier 2016
(cachet de la poste faisant foi)

I / Conditions d'inscription :

L'examen du certificat d'aptitude pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat rémunérés sur échelle d'instituteur ou de professeur des écoles.

II / Demande d'inscription :

Les candidats devront retirer un dossier d'inscription au CAPA-SH à la DSDEN, bureau 114, ou en faire la demande par mel à l'adresse suivante : corinne.cardona@ac-aix-marseille.fr

III / Pièces à fournir par les candidats :

- le dossier d'inscription

Tout dossier expédié par voie postale (l'envoi en recommandé simple est conseillé) devra l'être avant le **vendredi 29 janvier 2016 délai de rigueur**.

Les candidats le rempliront avec le plus grand soin et indiqueront notamment l'adresse de l'école où se dérouleront les épreuves.

- la photocopie de l'arrêté de titularisation pour les professeurs des écoles de l'enseignement public,

- la photocopie de l'agrément ou du contrat définitif pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Pour les candidats déjà titulaires d'un CAPA-SH et souhaitant changer d'option, il conviendra de joindre la photocopie du diplôme.

IV / Dépôt des mémoires et épreuves :

La date limite pour le dépôt des mémoires professionnels (en 5 exemplaires) auprès du pôle des examens et concours de la DSDEN de Vaucluse est fixée **au vendredi 29 avril 2016 dernier délai**.

Les candidats qui ne respecteront pas le délai ne seront pas autorisés à subir l'épreuve n° 2.

Les épreuves auront lieu à partir **du jeudi 19 mai 2016**.

Les candidats seront convoqués individuellement. Ils recevront un relevé de notes après délibération du jury qui aura lieu à la mi-décembre.



Dominique BECK

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE POUR LES AIDES SPECIALISEES,
LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES
ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

CAPA-SH - SESSION : 2016

Date de clôture des inscriptions
29 / 01 / 2016

NOM patronymique : NOM marital :

Prénoms : Date et lieu de naissance :

Domicile :

.....

Ville : Code Postal : Département :

Téléphone :

Le candidat appartient à l'enseignement du 1^{er} degré (1) :

PUBLIC (1) :

- Instituteur titulaire
- Professeur des écoles titulaire

PRIVE (1) :

- Maître contractuel
- Agréé du 1^{er} degré

Poste occupé et lieu d'affectation :

Fonction : Classe :

Etablissement :

Adresse :

.....

Ville : Code postal : 84

Téléphone :

MODALITES DE L'EXAMEN

Le candidat présente l'option

<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> G
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

I - CANDIDATS NON TITULAIRES D'UNE SPECIALISATION

Candidat libre (1) : **OUI** - **NON**

Si **NON**, préciser le lieu et l'adresse du centre de formation :

.....
.....

Le candidat s'est-il déjà présenté à l'examen du CAPA-SH (1) ? **OUI** - **NON**

Si **OUI**, préciser les années :

II - CANDIDATS DEJA TITULAIRES D'UNE SPECIALISATION (joindre copie du certificat)

Le candidat est titulaire du (1) : **CAPA-SH - CAPSAIS - CAEI**

Pour le **CAPA-SH** ou le **CAPSAIS** préciser l'option (1) : **A - B - C - D - E - F - G**

III - LIEU DE PASSAGE DE L'EXAMEN (Si l'examen se déroule dans un établissement différent de l'affectation)

Etablissement : Classe :

Adresse :
.....

Ville : Code postal : 84

Téléphone :

A, le

Signature du candidat

(1) : rayer la ou les mention(s) inutile(s)

DEMANDE D'ADMISSION A CONCOURIR

M
(nom et prénoms du candidat)

à Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

S/C de Monsieur l'inspecteur d'académie – directeur des services de l'éducation nationale de Vaucluse.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription sur la liste des candidats à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH), de la session 2016.

Fait à, le

Signature du candidat

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

L'inspecteur d'académie – directeur des services de l'éducation nationale de **Vaucluse**

soussigné, certifie que M

réunit bien les conditions fixées par le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 pour faire acte de candidature au CAPA-SH.

Fait à Avignon le

Signature de l'IA - DASEN

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- une photocopie de l'arrêté de titularisation dans le corps des instituteurs ou des professeurs des écoles pour les enseignants du public (**à charge du service des examens**)
- **une photocopie de l'agrément ou du contrat définitif** pour les maîtres des établissements **d'enseignement privés** sous contrat du 1er degré
- **une photocopie** de la carte nationale d'identité
- **une photocopie du CAPA-SH, du CAPSAIS, du CAEI** pour les titulaires de l'un de ces diplômes qui désirent l'obtenir dans une autre option.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LES AIDES SPECIALISEES, LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (CAPA-SH)

Références : Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 ; Arrêté du 5 janvier 2004 (options – organisation de l'examen du CAPA-SH).

• INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription :

L'examen du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) est ouvert aux **instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires** ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat rémunérés sur échelle d'instituteur ou rémunérés sur échelle de professeur des écoles.

Modalités d'inscription :

Le dossier d'inscription, une fois complété et accompagné des pièces justificatives demandées, devra être retourné à la DSDEN d'exercice, seule habilitée à le valider et à le transmettre aux services des examens de l'académie.

Seules les demandes d'inscription présentées pendant l'ouverture du registre d'inscription seront prises en considération.

• EXAMEN

Modalités de l'examen :

L'examen conduisant à la délivrance du CAPA-SH comporte des options fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale en date du 5 janvier 2004 correspondant aux diverses situations professionnelles auxquelles se préparent les candidats. Les épreuves se déroulent dans l'école, l'établissement, le service accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves correspondant à l'option choisie, dans lequel exerce le candidat ou, à défaut, dans une école, un établissement ou un service correspondant à l'option choisie désigné par le directeur académique.

Un candidat ne peut se présenter que trois fois aux épreuves de l'examen. Au cours d'une même session, il ne peut présenter qu'une seule option.

Epreuves :

L'examen du CAPA-SH est composé de deux épreuves consécutives :

- 1 - une épreuve professionnelle comportant la conduite de deux séquences d'activités professionnelles (séquences consécutives d'une durée de 45 minutes chacune), suivies d'un entretien avec le jury d'une durée d'une heure.
- 2 - une épreuve orale de soutenance d'un mémoire professionnel. La durée totale de la soutenance est de 30 minutes, la présentation par le candidat n'excédant pas 10 minutes.

Notation :

La première épreuve est notée globalement sur 20.

La seconde épreuve est notée sur 20.

Pour chacune des deux épreuves, une note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire.

Une note de 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves est exigée pour l'obtention du CAPA-SH.

• CANDIDATS DEJA TITULAIRES D'UNE SPECIALISATION

Les candidats déjà titulaires d'un CAPA-SH (ou d'un CAPSAIS, ou d'un CAEI) et désireux d'obtenir le CAPA-SH dans une autre option présentent une séquence d'activités professionnelles de 45 minutes suivie d'un entretien de 40 minutes. Une note de 20 sur 40 est exigée pour l'obtention du CAPA-SH.

• CAPA-SH, option B

La compétence en braille est préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant à l'option B, agréé par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cette attestation est obligatoire pour la délivrance du CAPA-SH, option B.

L'attestation devra parvenir au bureau des examens de l'académie avant la date des épreuves.

Dossier à retourner à :

DSDEN de Vaucluse
Pôle des examens et concours
49, rue Thiers
84000 AVIGNON